

Monsieur le Ministre des
solidarités et de la Santé
Olivier Véran
Messieurs Ribet et Delmas
DGOS
14 avenue Duquesne
75700 Paris SP 07

COPIE

Paris, le 03 janvier 2022

Lettre recommandée avec A.R
2C 142 092 6411 8
Référence : PM/GP-05/2022
Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Ministre,

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** vous informe d'un dépôt de préavis de grève nationale :

Du lundi 10 janvier 2022 (20 heures) au mercredi 12 janvier 2022 (08 heures),

Couvrant l'ensemble des salariés relevant des secteurs sociaux et médico-sociaux, privés lucratifs et non-lucratifs, et de l'aide à domicile (Association de la branche de l'aide à domicile, entreprise de service à la personne, salariés du particulier employeur), conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Aussi, la CFTC demande :

- l'amélioration immédiate des rémunérations dans le cadre du statut de la fonction publique, avec l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- la déclinaison des mesures prises dans le cadre du Ségur de la santé pour l'ensemble du secteur social et médico - social,
- la résorption des emplois précaires avec un plan de titularisation,
- l'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président Fédéral
Patrick MERCIER

